



## Quand la DGFIP ouvre la porte aux pirates



C'est de plus en plus officiel et cela devient une obligation dans plusieurs services : le papier, c'est fini, on envoie tout en dématérialisé, y

compris des pièces de procédures sans en avoir averti les contribuables auparavant. Le process passe par Escalé. Le problème ? Le mail réceptionné ressemble énormément à un spam. Vous savez, ce genre de mails où on vous répète en permanence qu'il ne faut pas cliquer sur les liens.

Eh bien là, nos contribuables recevront un message "Le service X vous a envoyé le message suivant. [...] URL d'accès au message : lien louche à cliquer." Le mail ne précise que le sujet du message, l'expéditeur, le ou les fichiers joints (inaccessibles sans cliquer sur le lien) et la durée de validité du lien. Autrement dit, il est similaire à un spam. Pire encore, dès que ça se saura que la DGFIP utilise ce genre de messages, on peut s'attendre à toute une série d'imitateurs malveillants qui enverront des messages d'apparence identique aux nôtres, avec par contre de véritables liens pourris et de jolies demandes de coordonnées bancaires puisque "les impôts vous doivent de l'argent / demandez votre remboursement"...

Alors certes, il y a écrit dgfip.finances.gouv.fr dans l'adresse d'envoi. Mais :

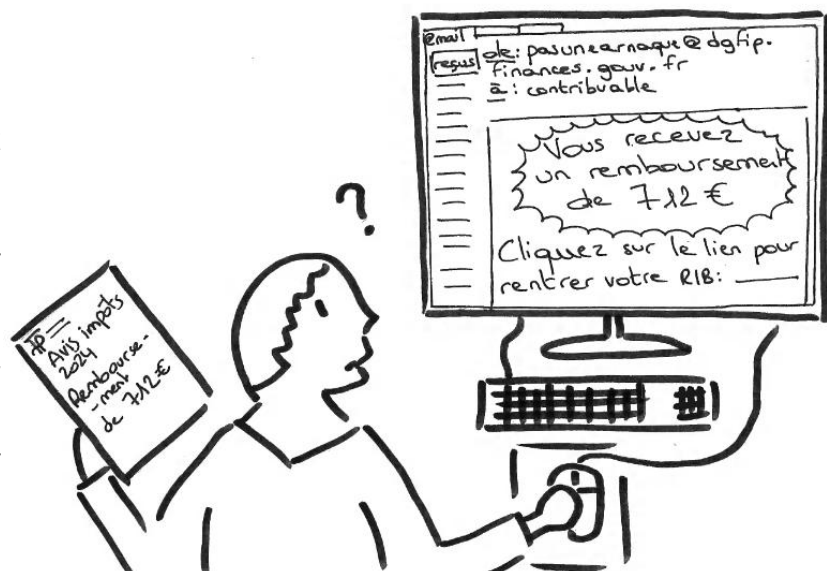
1) le public le plus sensible au hameçonnage

ne regarde pas les adresses directement, juste l'expéditeur affiché, c'est l'une des faiblesses les plus exploitées par les pirates ;

2) on peut s'attendre à des envois pirates depuis dgfip.finances.gouv.fr ou autre imitation bien réussie ;

3) beaucoup de gens ne savent pas ce que veut dire le sigle DGFIP.

On sait très bien pourquoi cette décision a été prise : pour réduire les frais d'affranchissement. Et encore une fois, tant pis si des contribuables trinquent, non seulement via des criminels imitateurs mais aussi en ayant des difficultés avec l'informatique. On le rappelle, la fracture numérique est bien réelle et ne va qu'en s'amplifiant. C'est le genre de décision qui va encore éloigner certaines populations mal à l'aise en informatique de l'administration de leur propre pays, pour des raisons basement matérielles.



## Emplois 2026

Le Projet annuel de performances, annexe au projet de loi de finances pour 2026 a été dévoilé et, comme toujours, la DGFIP va hélas très hautement contribuer aux suppressions d'emplois.

| Catégorie A+ | Catégorie A | Catégorie B | Catégorie C | Total |
|--------------|-------------|-------------|-------------|-------|
| -65          | -201        | -519        | +235        | -550  |

Et, comme à son habitude, la DGFIP fait supporter (tout) l'effort aux DD/DRFiP.

|                                                 |      | ETP au 31/12/2026 |
|-------------------------------------------------|------|-------------------|
| Administration centrale                         | +30  | 2 857             |
| Services à l'étranger                           | /    | 12                |
| Services départementaux                         | -650 | 73 534            |
| Autres (directions et services « hors réseau ») | +70  | 15 254            |
| Total                                           | 550  | 91 657            |

### RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

| Action / Sous-Action                                           | ETPT 2026 | ETPT 2025 |       |
|----------------------------------------------------------------|-----------|-----------|-------|
| 01 – Fiscalité des grandes entreprises                         | 1 408     | 1 450     | - 42  |
| 02 – Fiscalité des PME                                         | 19 294    | 19 602    | - 308 |
| 03 – Fiscalité des particuliers et fiscalité directe locale    | 27 289    | 27 382    | - 93  |
| 05 – Gestion financière de l'État hors fiscalité               | 12 715    | 12 348    | + 367 |
| 06 – Gestion des pensions                                      | 1 081     | 1 130     | - 49  |
| 07 – Gestion financière du secteur public local hors fiscalité | 17 344    | 17 802    | - 458 |
| 08 – Gestion des fonds déposés                                 | 799       | 843       | - 44  |
| 09 – Soutien                                                   | 11 962    | 11 783    | + 179 |
| 10 – Élaboration de la législation fiscale                     | 223       | 222       | + 1   |
| Total                                                          | 92 115    | 92 562    | - 447 |

Les différences entre les 2 derniers tableaux s'expliquent par la méthode de détermination : ETP (équivalent temps plein) et ou ETPT (équivalent temps plein travaillé).

## M'aidez, m'aidez, nous demandons du renfort (mais du pas trop cher s'il vous plaît)

Ils sont beaux, ils sont forts, ils sont compétents, et ils interviennent partout dans le département peu importe la distance, quand le service en a besoin et dans le domaine dans lequel ils ont des connaissances : l'équipe de renfort.

Voilà, ça cest la théorie. Dans la pratique (pour la seconde partie de la phrase), principalement pour des raisons budgétaires, c'est un peu moins idéal.

En effet, il a été expressément demandé à nos collègues de privilégier le télétravail ou le travail dans le service le plus proche du domicile (que

le travail soit effectué pour ce service ou à distance pour un autre) pour surtout éviter de verser le moindre frais de déplacement. Si cela ne correspond pas tout à fait aux besoins des équipes ou aux compétences des agents, qu'à cela ne tienne, tant qu'ils ne coûtent pas trop cher.

Les frais de déplacement étant le principal avantage compensant les inconvénients de la place dans une équipe de renfort, La Cigogne se demande ce qu'il reste à ces agents. Peut-être une médaille du meilleur bouche-trou ?

## Renaissance

Lors d'une récente Heure Mensuelle d'Information (HMI) syndicale sur le site d'Erstein, la CGT a été heureuse de rencontrer des collègues certes préoccupés par leurs conditions de travail, notamment du fait des postes vacants, mais plus souriants. Les collègues du SGC d'Erstein n'ont plus la boule au ventre pour venir au travail et font même l'éloge de leur nouveau chef de service, « à l'écoute et humain ». Les agents vont donc mieux et voudraient signaler à qui veut l'entendre que leurs conditions de travail dans le service se sont grandement améliorées. Le SGC n'est heureusement plus le service en grande souffrance que nous dépeignons dans nos écrits ces dernières années, même si les attaques répétées subies par les agents ont laissées des traces. Une « renaissance » au niveau professionnel.

C'est à la demande des agents du SGC que la Cigogne informe ses lecteurs, dont la direction, que leur service a besoin de deux adjoints cadres A, postes qui doivent urgemment être comblés pour assurer la bonne marche du service et le retour des beaux jours. Qu'on se le dise.



## Souriez, vous gagnerez des berries

Pour les chanceuses et chanceux, l'application ALAN vous est accessible depuis peu. Vous avez alors peut-être découvert l'univers des start-ups parisiennes. Pour comprendre la thématique générale, imaginez un pathétique désir de paraître jeune et moderne. Mais également une promesse de dynamisme et d'interactivité, faible maquillage d'un service déshumanisé ayant pour seule vocation une rentabilité maximale pour des moyens humains minimums.

Participez gaiement à des activités de courses, de marches, venez écrire votre journal intime avec compte rendu généré par IA (même vos relations amoureuses) et méditez sagement. Après tout, qui n'a pas envie de raconter toute sa vie intime sur une application d'une start-up dont les serveurs se trouvent à l'étranger ?

La quintessence de la société capitaliste. On vous prend pour des cons, tout coûte trop cher mais hey, on a un ourson trop mignon et vous pouvez gagner la ligue de la marche contre les douanes, si c'est pas trop cool !



## Le poulailler et l'éleveur avide

Il était une fois un poulailler vaste, composé de nombreuses cahutes, des petites pour les poules en cheffes, des grandes pour des groupes de poules besogneuses, d'autres uniquement pour que les poules puissent se réunir toutes ensemble pour picorer joyeusement.

Mais l'éleveur n'était pas satisfait. Que d'espaces perdus, surtout que le ministre de l'agriculture a bien précisé que chaque poule devait se contenter d'un certain espace et que c'était bien suffisant, mangeoire, cour et cahutes comprises.

Toutefois l'éleveur est bien peiné, les subventions peinent à se débloquer et les poules se plaisent bien trop dans leur habitat point assez concentré. Surtout que l'éleveur a décidé de se séparer d'un poulailler éloigné pour tout mettre au même endroit. Il ne connaît sûrement pas l'adage, on ne met pas tous ses œufs dans le même panier.

Pris de court, l'éleveur se dit, après tout ce ne sont que des poules alors pourquoi ne pas simplement tout lancer en même temps, et mettre toutes les poules dans une seule et même grande maison. Non pas pour quelques jours, ni quelques semaines. Mais un long et désagréable moment partagé. Et quoi de mieux

que de mettre toutes les poules dans un espace inadapté, trop petit pour qu'aucun conflit ne naisse.

Mais heureusement l'éleveur est bon, l'éleveur est sage, les poules ont le droit d'aller vivre à l'extérieur si elles le veulent.

Pour ajouter à ce bonheur ambiant, l'éleveur qui a débloqué entre temps ses subventions décide de mener tous les travaux à bien. Cour, cahutes, tout y passe. Les poules doivent ainsi vivre entassées. Les poules ne se laissent pas démonter et réaménagent les lieux, même non respectées, elles arrivent à trouver à améliorer leur quotidien du mieux possible. L'éleveur peste, sa grande intelligence n'étant pas respectée mais les poules ne cèdent pas.

Quelle histoire invraisemblable, et si pour les poules, cela serait une idée bien idiote et contre-productive, heureusement jamais il ne serait envisagé de faire de même avec des humains.

C'est ça qui est bien avec la fiction après tout, que les idées de merde puissent en rester, de la fiction.

### JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques

Nom : Prénom :

Grade : Indice :

Adresse administrative :

Bulletin à retourner au syndicat  
par l'intermédiaire du correspondant  
ou au secrétaire :

Gilles STREICHER

PCRP Strasbourg

10 RUE SIMONIS, 67100 STRASBOURG

Tél : 03 90 41 20 07 ou (0049) 176 7666 49 43

